

Affiché le : 30 mars 2026

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 3 avril 2026 à 20h00, salle du conseil municipal en mairie.

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

1. Délégations d'attributions du conseil municipal au maire.
2. Création des commissions municipales.
3. Commission d'appel d'offres - conditions de dépôt des listes pour l'élection de ses membres.
4. Commission communale de délégation de services publics - conditions de dépôt des listes pour l'élection de ses membres.
5. Fixation du nombre de membres au conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS).
6. Désignation des représentants du conseil municipal et représentants d'associations et des usagers au conseil d'exploitation de la régie du golf.
7. Désignation des représentants du conseil municipal et représentants d'associations et des usagers au conseil d'exploitation de la régie du centre équestre.
8. Désignation des délégués aux conseils d'écoles publiques.
9. Désignation des représentants du conseil municipal aux conseils d'administration du collège Jean Monnet et du lycée Edmond Rostand de Bagnères de Luchon.
10. Délibération relative à la désignation d'un correspondant défense.
11. Désignation des délégués de la commune au Syndicat Intercommunal d'Action Social en Milieu Rural (SICASMIR).
12. Désignation des délégués de la commune au Syndicat Départemental d'Energie de la Haute Garonne (SDEHG).
13. Entreprise publique locale : SPL Agence Régionale de l'Aménagement et de la Construction Occitanie (SPL ARAC OCCITANIE) - Désignation du membre de l'assemblée spéciale et du représentant permanent aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires.
14. Désignation de délégués au syndicat mixte de Haute-Garonne Environnement (HG).
15. Désignation d'un délégué du conseil municipal au Comité National d'Action Sociale du Personnel des collectivités territoriales (CNAS).
16. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 30 mars 2026,

Le Maire,

Sébastien DENARD

